

- Intitulé du stage** : **SAVOIR CALCULER LES PRIX UNITAIRES DE VOS DEVIS (apprentissage manuel) niveau 2 pour artisan (statut travailleur non salarié) avec salarié(s).**
- Public concerné** : Artisan (statut : travailleur non salarié) ou/et conjoint avec personnel d'exécution salarié, en situation professionnelle ou, de préférence, en début d'activité (créateur, repreneur)
- Pré-requis** : Savoir, de préférence, établir des devis quantitatifs de travaux (mais non indispensable).
- Objectif principal** : Permettre aux participants de savoir calculer les **prix unitaires de vente des différents ouvrages élémentaires** constituant leurs devis en fonction **d'éléments propres à chaque artisan**, quel que soit le corps d'état concerné, à partir d'une méthode de calcul simple.
- Méthode** : Alternance
- avec prédominance de travaux pratiques décomposant les diverses capacités nécessaires en proposant successivement exemple et sujets avec corrigés rétro-projetés et commentés ;
- d'exposés « théoriques ».
- Programme** : **1er jour :**
objectif partiel : Etude des coûts d'exécution dits aussi coûts directs ou encore « déboursés »
Généralités (aspects, terminologie, démarche de calcul des prix, etc...)
Exemple et exercice d'entraînement (approche simplifiée des 2 méthodes)
Thème de travaux pratiques (et apports « théoriques ») :
Elaboration séquentielle d'un devis estimatif comportant :
- calcul des coûts horaires de main d'œuvre d'artisan (statut : t.n.s) et de main d'œuvre salariée ;
- calcul des sous-détails de prix unitaires en coûts d'exécution ;
- établissement du devis quantitatif-estimatif en coûts d'exécution.
2ème jour (& 3ème jour) :
objectif partiel : Examen des frais généraux dits aussi coûts indirects et de la marge bénéficiaire
Thème de travaux pratiques (et apports « théoriques ») : suite et fin
Elaboration séquentielle d'un devis estimatif comportant :
- examen d'un chiffre d'affaires et étude de la première méthode fondamentale de calcul, avec détermination du coefficient de règlement et du prix de facturation horaire ;
- transformation du d.q.e (coûts d'exécution) en prix de vente client ;
- examen, sur le même chiffre d'affaires, de la seconde méthode fondamentale de calcul, avec détermination du coefficient applicable sur main d'œuvre d'exécution et du second prix de facturation horaire ;
- Etude comparative et synthèse des deux méthodes fondamentales de calcul.
- Durée totale** : 2 ou 3 jours (de préférence & selon horaire journalier) groupés ou non.
- N.B.** : De même que pour le niveau 1, il est également conseillé de coupler le présent thème avec le métré Gros-oeuvre ou Second-oeuvre.

